

MISE EN ŒUVRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE : ENJEUX ET STRATÉGIE FONCIÈRE

L'EXEMPLE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE MARNE ET GONDOIRE

MERCREDI 30 MARS 2016





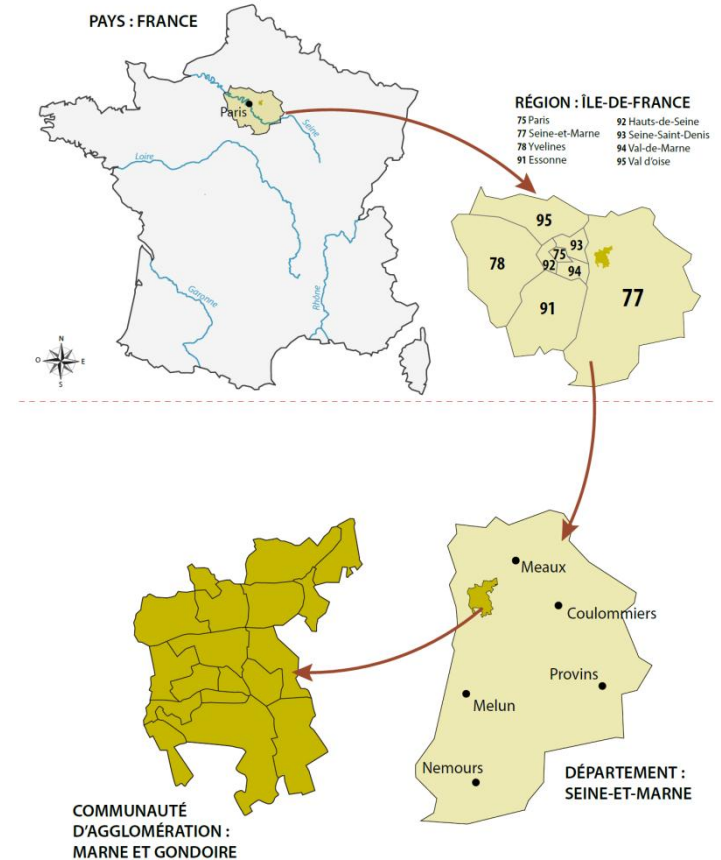
Sommaire

- Le territoire de Marne et Gondoire
- Le projet environnemental de Marne et Gondoire
- Le PPEANP un outil au service de la TVB
- Au-delà du PPEANP

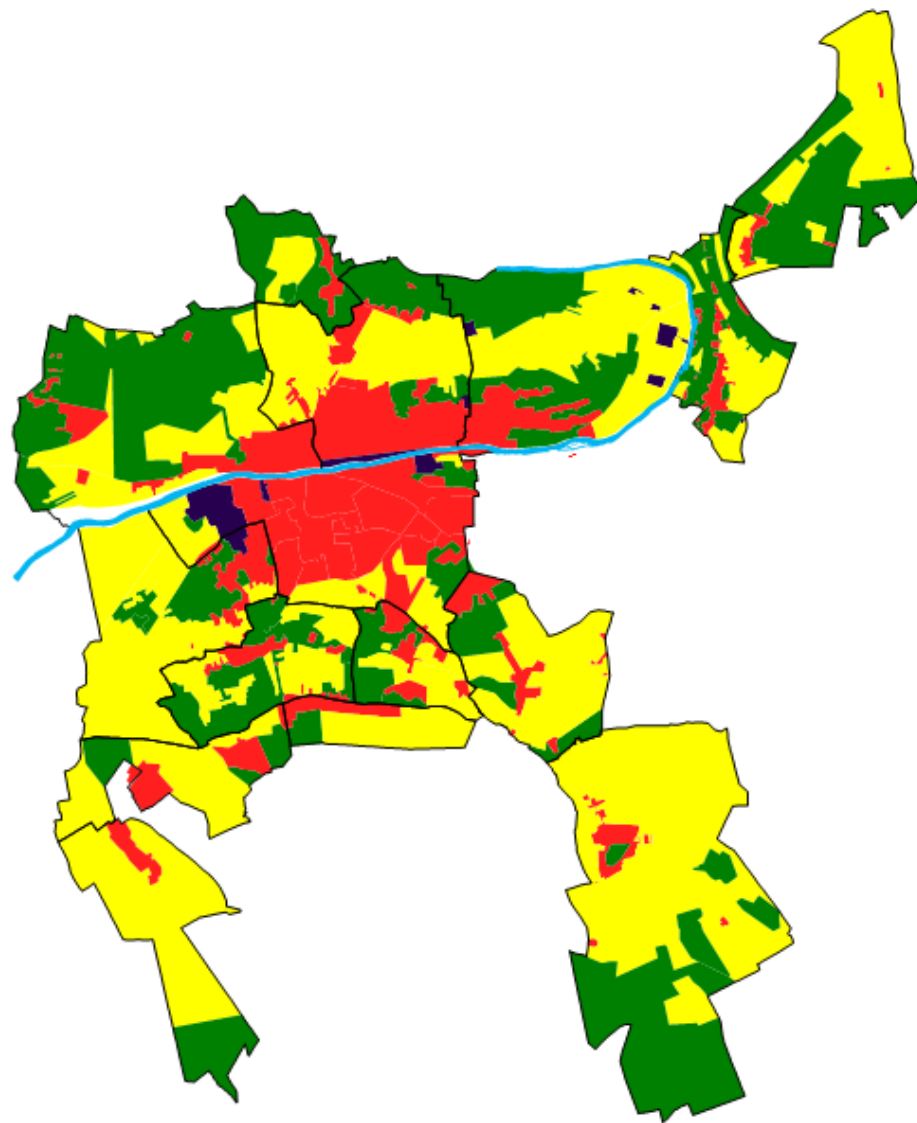


Le territoire de Marne et Gondoire

- 18 communes - 8680 ha – 90 000 hab
- Ville Nouvelle de Marne la Vallée
- Une pression foncière importante
- Plus de 50% d'espaces ouverts
- Des espaces naturels remarquables



1972

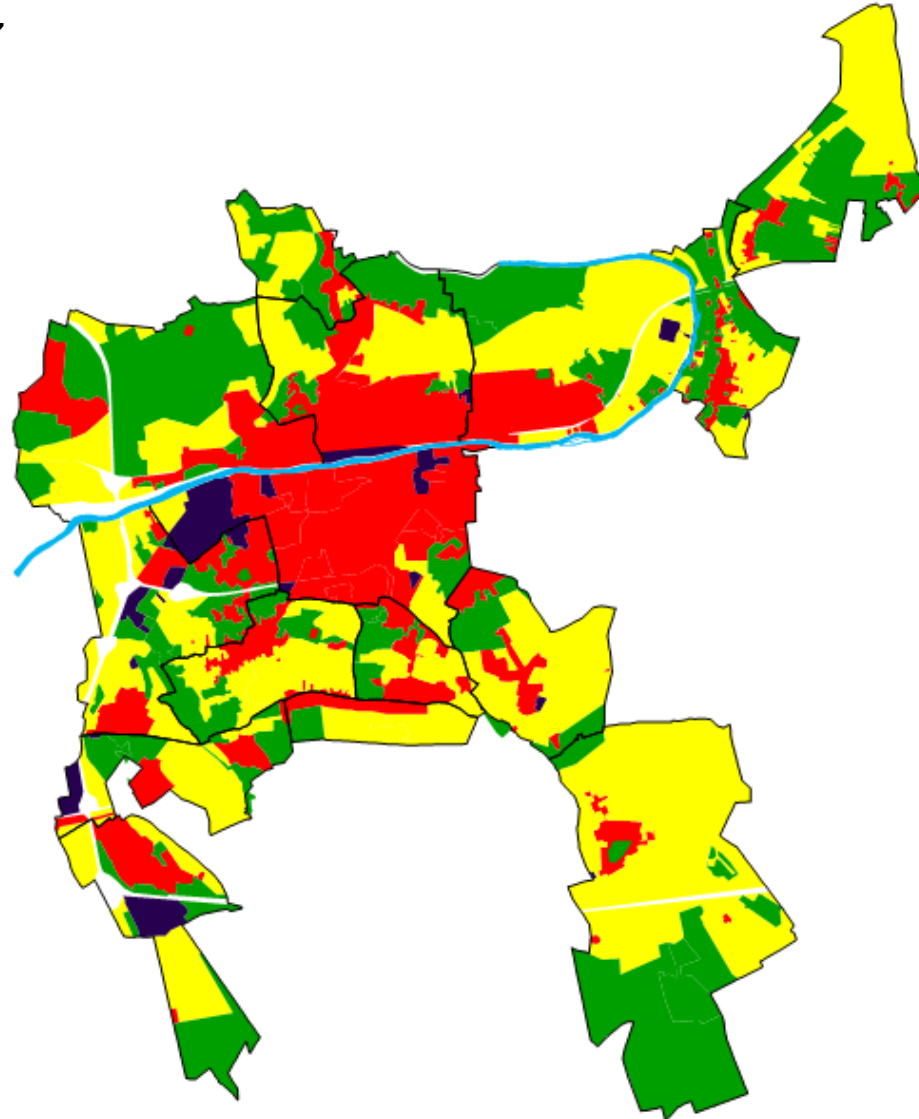


Source : Safer Ile de France, IGN
Auteur : Safer Ile de France, Août 2010

1/60 000



1987



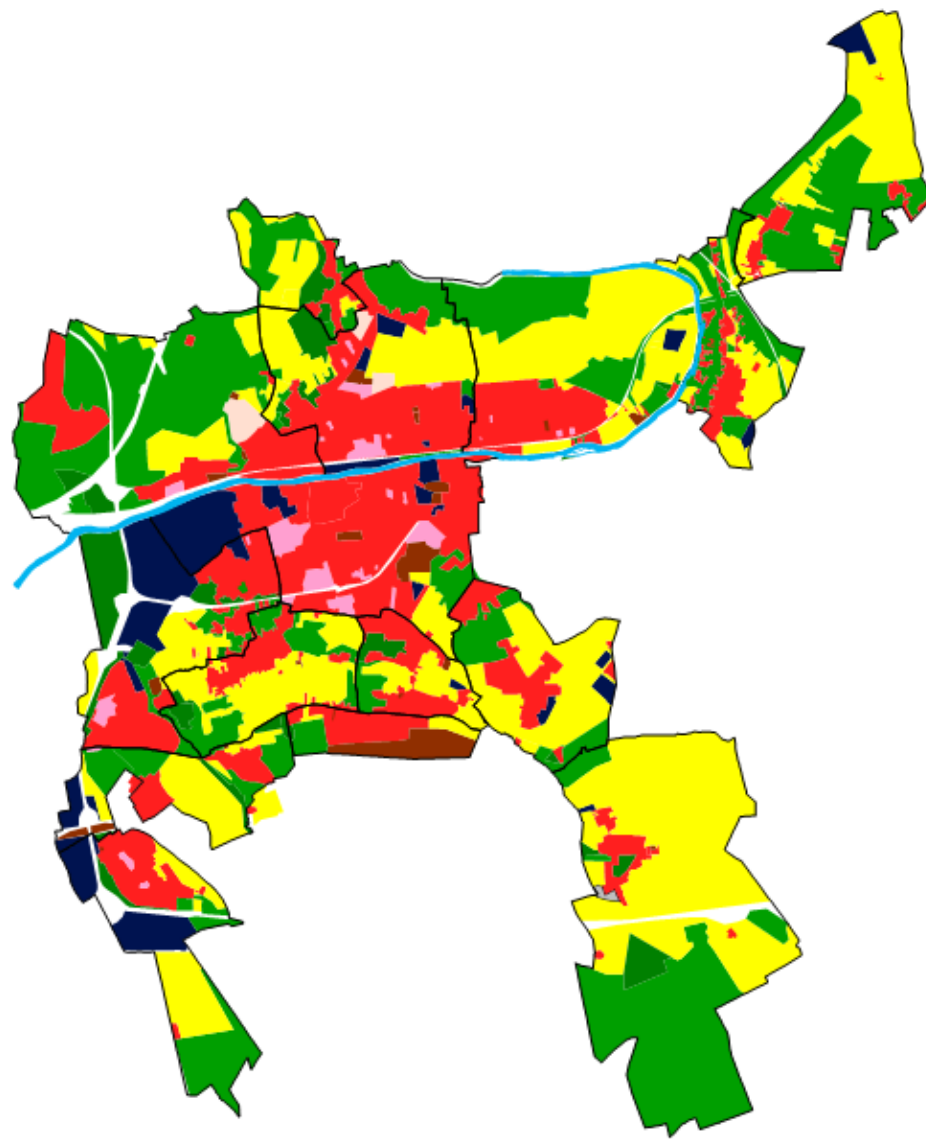
Source : Safer Ile de France, IGN
Auteur : Safer Ile de France, Août 2010

1/68 000

www.ign.fr



2008



Source : Safer Ile de France, IGN
Auteur : Safer Ile de France, Août 2010

1/68 000

010

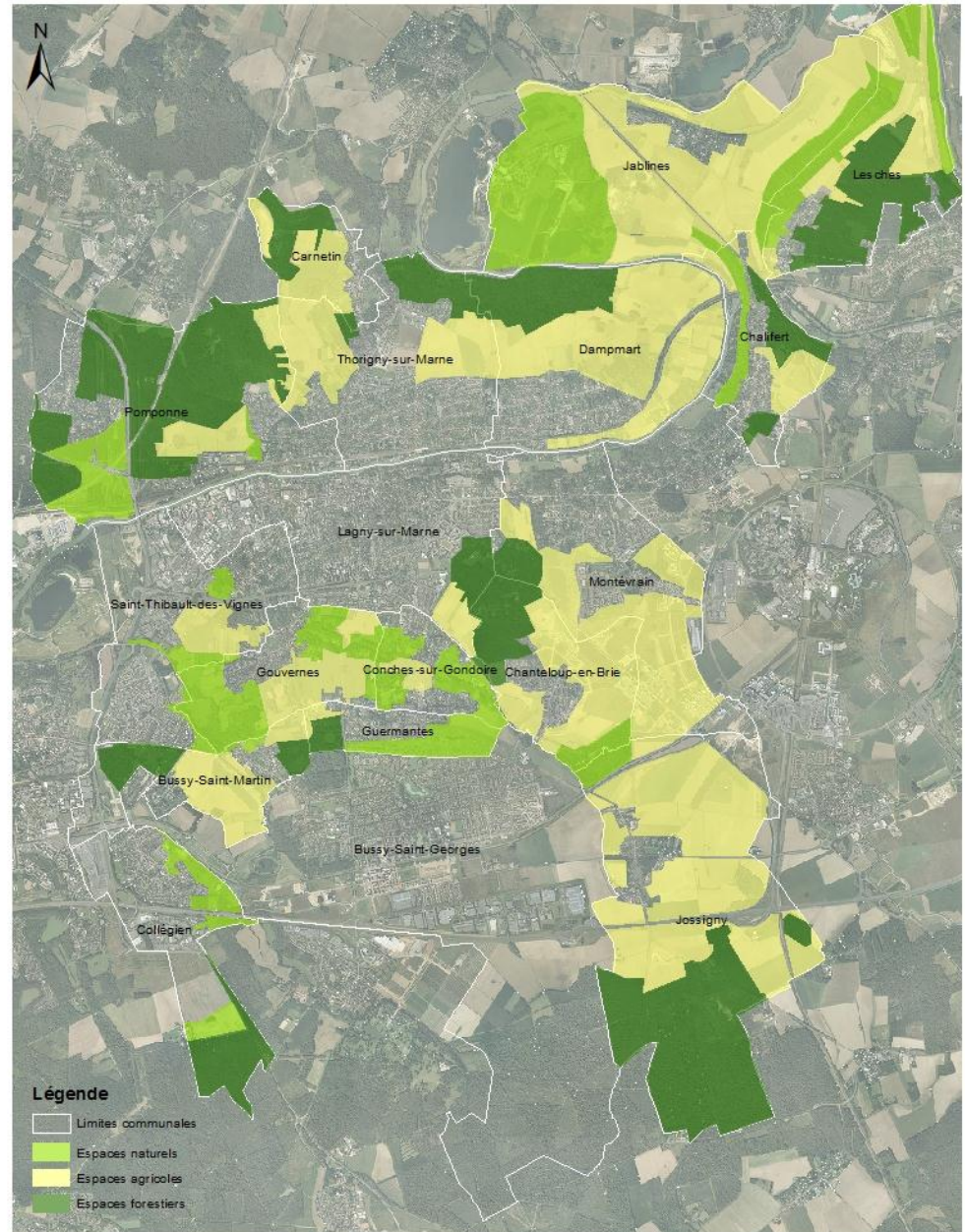


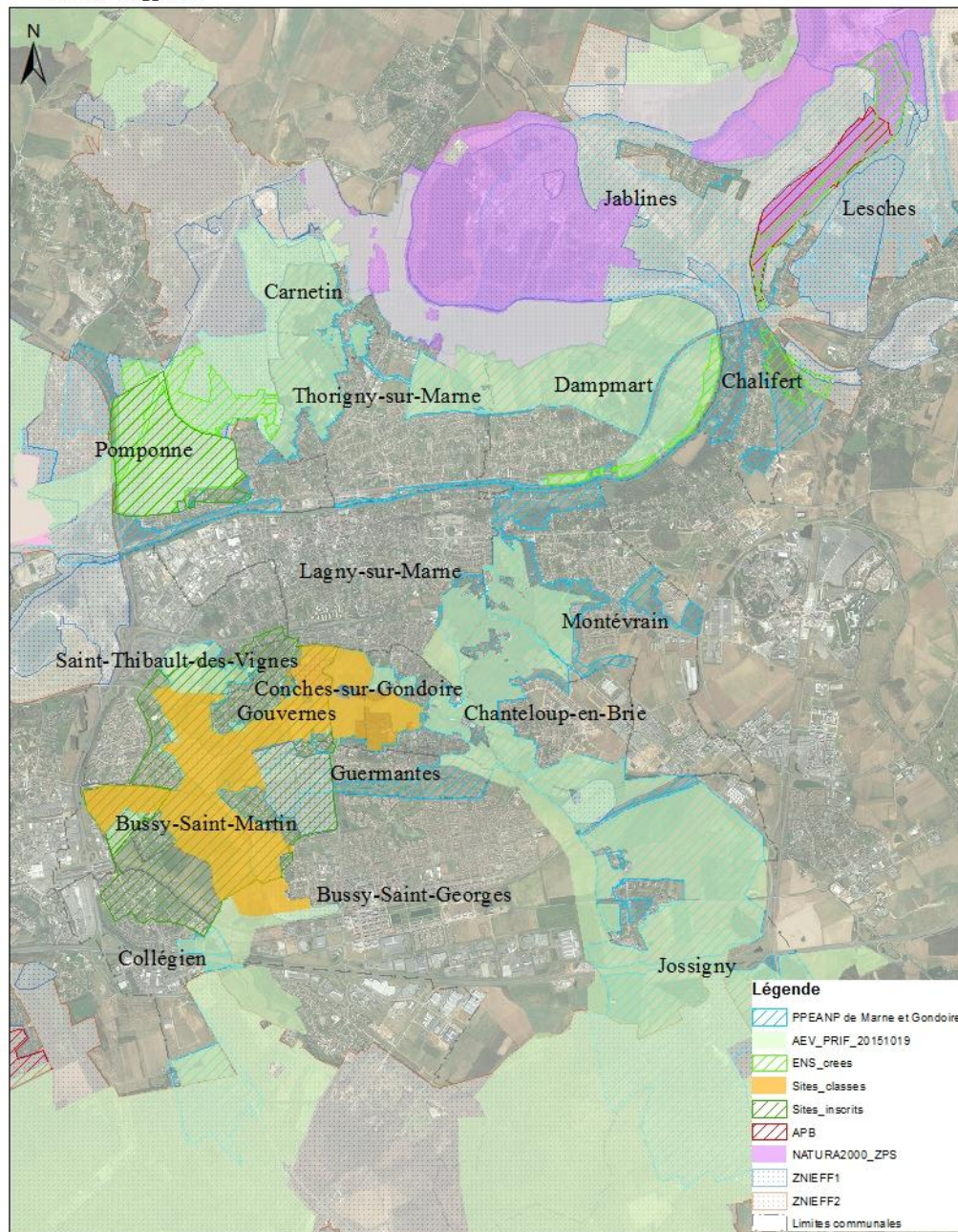
Les espaces ouverts du territoire

2300 ha d'espaces agricoles

900 ha d'espaces naturels

1500 ha d'espaces forestiers





Périmètre de protection foncière
(PRIF, PPEANP, ENS)

Périmètres d'inventaires
(ZNIEFF)

Périmètre réglementaires (APB,
Natura 2000, site classé et sites
inscrits)



Le projet environnemental du territoire

- Préserver le cadre de vie
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Valoriser des espaces agricoles et naturels fonctionnels
- Pérenniser l'agriculture pour les futurs exploitants et favoriser une agriculture économiquement viable
- Avoir une visibilité sur les mutations foncières

→ **Besoin d'un outils opérationnel**



Mise en œuvre du PPEANP



Le PPEANP de Marne et Gondoire

➤ Qu'est-ce qu'un PPEANP?

- Loi Développement des Territoires Ruraux 2005
- Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains
 - Un périmètre
 - Un programme d'action
- Compétence départementale
(et intercommunale depuis la loi LAAF de 2014)

➤ Les objectifs du PPEANP

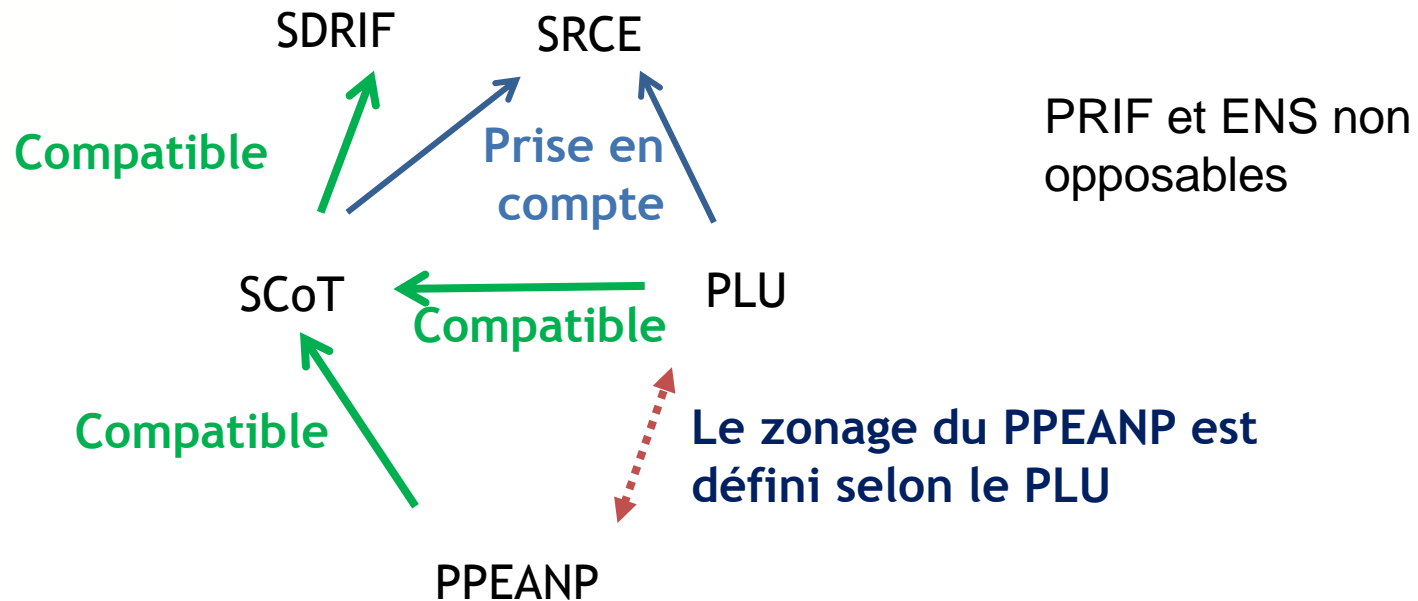
- Contenir l'étalement urbain et donc maîtriser la pression foncière
- Valoriser les espaces compris dans le périmètre



DOCUMENT OPPOSABLE



L'imbrication des différents outils de protection et de planification



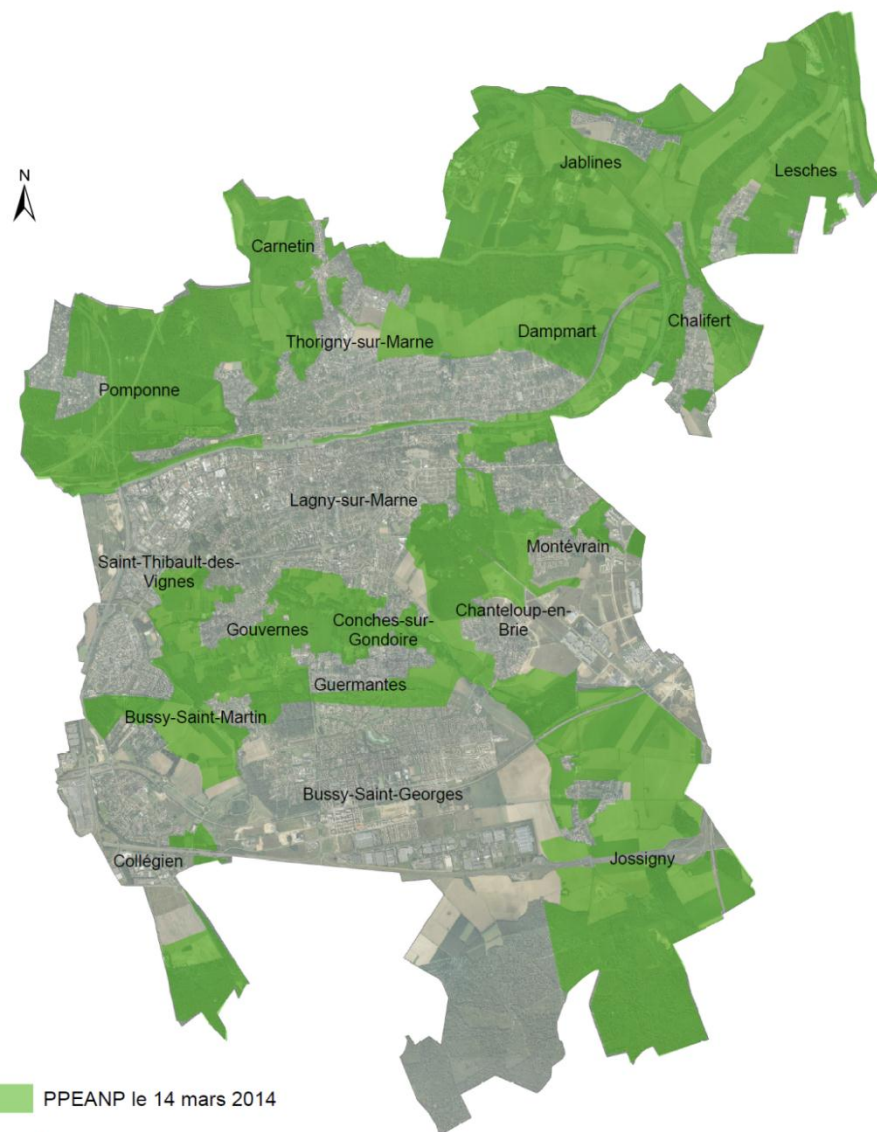
Le PPEANP de Marne et Gondoire

➤ Le périmètre

4600 ha d'espaces agricoles et naturels

51% du territoire

 **PERIMETRE DE PROTECTION DU FONCIER**



1:61 838

DGI - Tous droits réservés - millésime Année 2010 - photo aérienne 2010 Copyright InterAtlas

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

Le PPEANP de Marne et Gondoire

➤ Le Programme d'actions

34 actions à mettre en place sur 10 ans

- 3 niveaux de priorité
- 8 thématiques (planification, respect des espaces ouverts, actions foncières, pratiques des acteurs économiques, pratiques du grand public, restauration des espaces naturels, pratiques des gestionnaires, actions transversales)

Priorité	Nombre d'actions	Délai mise en œuvre
1	15	3 ans
2	11	6 ans
3	8	10 ans



UN OUTIL DE PROJET



Le PPEANP et la Trame verte et bleue

Les actions du programme d'actions visent à:

- Connaître la TVB du territoire
- Sensibiliser les différents acteurs
- Inciter les exploitants agricoles à préserver la TVB
- Préserver et restaurer la TVB du territoire





Connaître la TVB du territoire

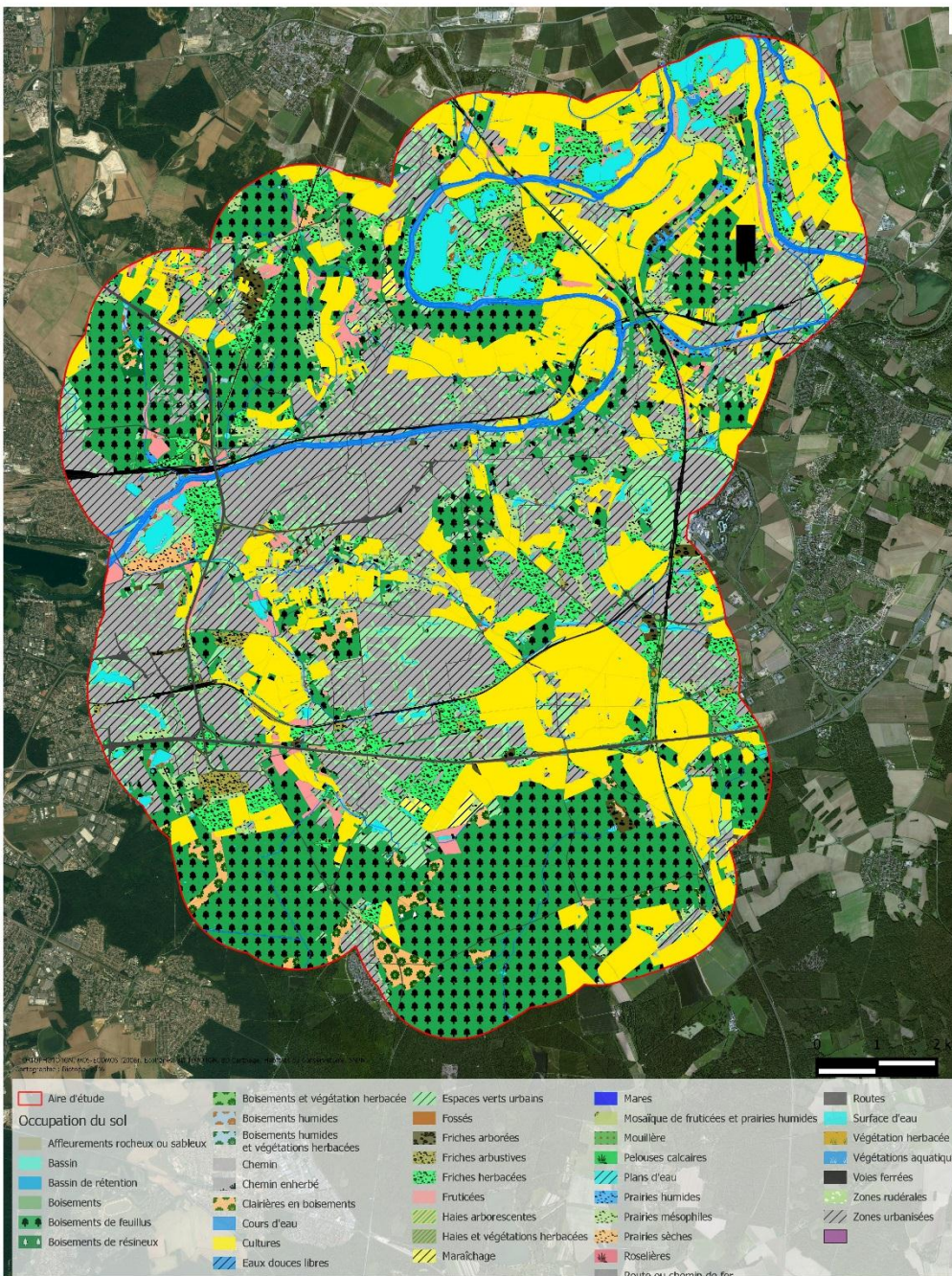
Lancement début 2016 d'une étude sur la résorption des points de blocage découpée en 4 phases :

1. Définition des milieux et sélection de la faune représentative; (en cours)
2. Compléments d'inventaires et caractérisation des points de blocage;
3. Proposition de solutions pour résorber les points de blocage;
4. Rédaction du document de consultation pour les points de blocages prioritaires



Phase 1 (en cours)

- Hiérarchisation des éléments fragmentant
- Définition des 5 sous-trames sur la base de l'occupation du sol
- Identification des réservoirs de biodiversité
- Choix des espèces cibles
- Hiérarchisation de chaque occupation en fonction de son attractivité pour les espèces
- Caractérisation des points de blocages potentiels

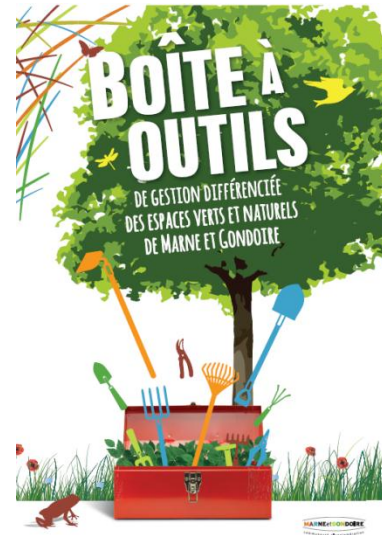


Sensibiliser les différents acteurs

- Les élus, techniciens et habitants



Chaque année en septembre



Malle pédagogique



Sensibiliser

- Plaquette à destination des aménageurs pour la prise en compte des espaces ouverts dans les projets d'aménagements



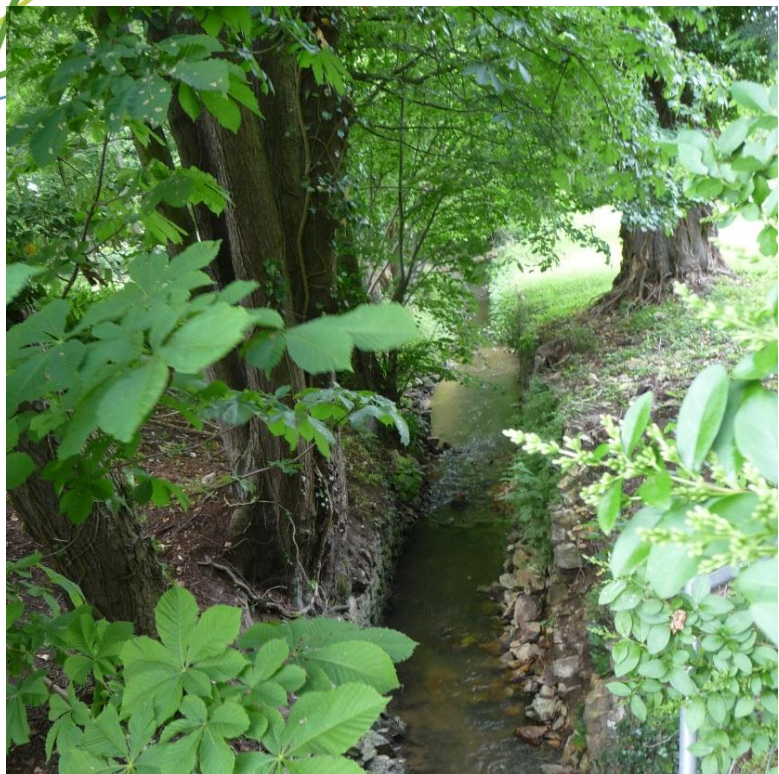
- Franges avec les secteurs agricoles
- Prise en compte des continuités écologiques
- ...

LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT
SUR LE TERRITOIRE DE MARNE ET GONDOIRE

- Guide du SCoT au PLU complété dans sa partie « prise en compte des espaces ouverts »



Préserver et restaurer



- Réalisation d'un plan de gestion des rus (lancement fin 2016)
- Lancement d'une DIG sur un ru spécifique (2016)

Plan d'action sur les zones humides (2017)

- étude des classes d'alerte 3 de la DRIEE sur des zones à enjeux (A urbaniser)

Préserver

- L'exemple du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)

Dispositif départemental

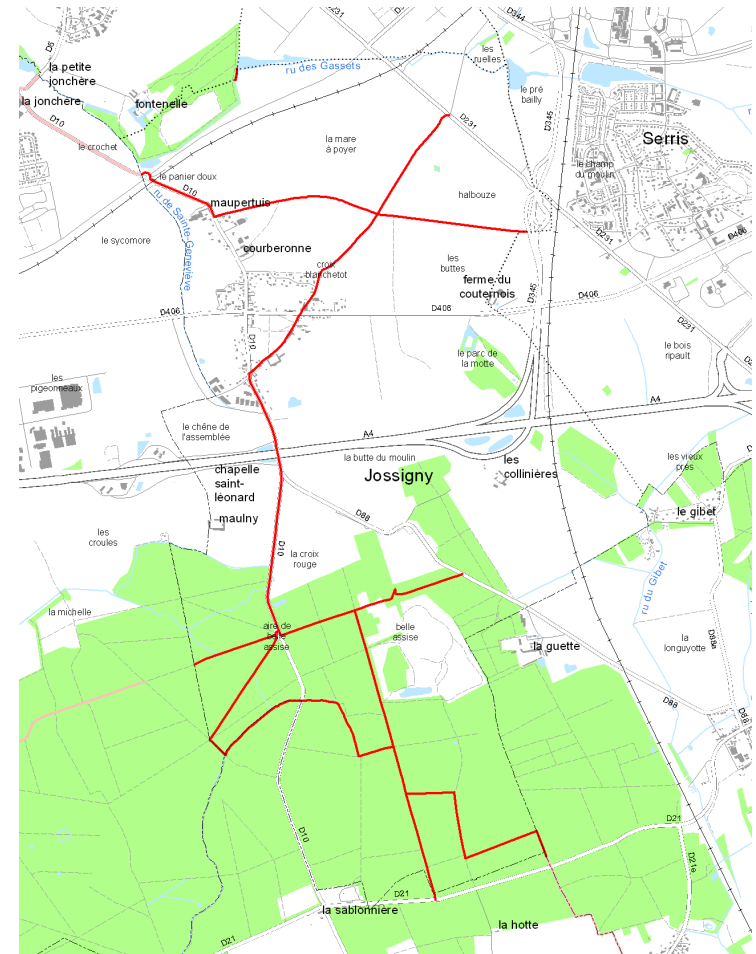
Objectifs:

- Conservation du chemin inscrit
- Obligation de compensation si rupture de la continuité

La commune peut bénéficier de subvention pour des projets d'investissement le long des chemins inscrits à hauteur de 35000 € sur 2 ans (restauration chemin, lavoir, etc.)

➔ Marne et Gondoire a demandé aux communes du territoire de délibérer pour inscrire les chemins communautaires dans le PDIPR

7 communes ont délibéré



Inciter

- La mise en place des Mesures Agroenvironnementales et climatiques



Objectifs

- Favoriser la biodiversité ordinaire et patrimoniale
- Améliorer les pratiques agricoles
- « Améliorer » le paysage

Principe

- Mesures identifiées dans un projet et validées par une commission (sur la base du programme de développement Rural de la région IDF)
- **Volontariat** des agriculteurs pour
 - modifier leurs pratiques
 - maintenir des pratiques favorables
- Contrat de 5 ans

Inciter

➤ La mise en place des Mesures Agroenvironnementales et climatiques

- Appel à projet de la région fin 2014
- Préparation d'un projet et choix de l'enjeu (eau ou biodiversité) avec le soutien de la chambre d'agriculture
- Dépôt projet (PAEC) en janvier 2015
- Présentation de notre projet en commission (février 2015)
- Avis favorable pour notre projet émis en mai par la Commission régionale (en mai 2015)

➔ Agrément pour 3 ans

Inciter

- La mise en place des Mesures Agroenvironnementales et climatiques

Le PAEc de Marne et Gondoire:

- Porteur du projet : Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire
- Animateur : Chambre d'agriculture de Seine et Marne (convention)
- 13 mesures



Inciter

- La mise en place des Mesures Agroenvironnementales et climatiques

5 mesures « création et/ou entretien de couvert »

8 mesures « entretien d'éléments fixes du paysage »



Inciter

- Quelques exemples de mesures

Entretien d'élément du paysage (ex: conservation des arbres remarquables)



Entretien des haies et bosquets, des arbres isolés et en alignement

Entretien de la ripisylve



Inciter

- Quelques exemples de mesures

Restauration ou entretien
de mare / plan d'eau



Création et entretien d'un
couvert herbacé



Au-delà du PPEANP

- L'opération des jachères fleuries
 - Fourniture de semences locales par la CAMG
 - Indemnisation des agriculteurs pour l'implantation, l'entretien et la destruction du couverts (base barème d'indemnisation)
 - Environ 6 ha tous les ans
 - Entre 3 et 7 agriculteurs

- Mise en place d'une cellule de suivi des PLU (portée par le service urbanisme)

- Organisation annuelle d'une animation autour des journées nationales des zones humides



Journée mondiale
des zones humides

Au-delà du PPEANP

- Entretien des chemins ruraux, contrôle des accès, signalétique



Au-delà du PPEANP

- Aménagement et entretien des vallées de la Brosse et de la Gondoire



- Réhabilitation de zones humides



- Aménagement des berges de Marne

Merci pour votre attention

Emmanuelle FRAZDI – Directrice de l'Environnement
Magali BERTON – Chef service Nature, agriculture et
cadre de vie

Plus d'information sur www.marneetgondoire.fr